



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 01 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le Jeudi 1^{er} du mois de Décembre à dix-huit heures cinquante, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le 25 Novembre 2022 se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Gabrielle LOUIS-CARABIN, Maire.

Etaient présents : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Pierre PORLON, Marie-Michelle HILDEBERT, Rose-Marie LOQUES, Bernard SAINT-JULIEN, Thierry FULBERT, Eveline CLOTILDE, Patrick PELAGE Nadia OUJAGIR, Gina THOMAR, Rosette GRADEL, José OUANA, Daniel DULAC, Pinchard DEROS, Ingrid FOSTIN, Yvane RHINAN, Annick CARMONT

Etaient représentés : MM. Marcelin CHINGAN (Rosette GRADEL), Sylvia SERMANSON (José OUANA) Michel SURET (Thierry FULBERT), Elsa SUARES (Pierre PORLON), Joseph HILL (Jean ANZALA), Alina GORDON (Rose-Marie LOQUES), Jacques RAMAYE (Nadia OUJAGIR), Justine BENIN (Pinchard DEROS), Hermann SAINT-JULIEN (Yvane RHINAN), Betty ARMOUGOM (Gabrielle LOUIS-CARABIN)

Etaient absents : MM Grégory MANICOM, Marie-Joël TAVARS, Jérôme-Thierry CHOUNI, Seetha DOULAYRAM.

Etaient absents excusés : MM. Marie-Alice RUSCADE, Sandra SERMANSON, Bernard RAYAPIN.

Membres en exercice : 35	Membres présents : 18	Membres Représentés : 10	Absents Excusés : 03	Absents : 04
-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	-------------------------	-----------------

Le quorum étant atteint, dix-huit (18) Conseillers étant présents, dix (10) représentés, trois (03) absents excusés et quatre (4) absents, le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Pierre PORLON est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

*Modification de la délibération n° 16/DCM2022/65
du 24 mai 2022, relative à la programmation 2022
du Contrat de Ville*

15/DCM 2022/160

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Conseil Municipal a validé le tableau de programmation de l'appel à projet 2022 du Contrat de Ville lors du conseil municipal du 24 mai 2022.

Considérant que ledit tableau, élaboré suite au Comité de Pilotage (COPIL) en date 04 avril 2022 permet de verser la part communale aux opérateurs.

Considérant que lors de sa réalisation, une erreur matérielle s'est produite sur la ligne concernant l'association *KONT A KAZ*.

Considérant que le COPIL indique dans sa séance de travail, qu'une subvention de 3000.00 euros est allouée à l'association dans le cadre de la mise en œuvre de son action « Contre pour grandir, conte pour unir ».

Considérant que dans le tableau initial, le montant de la subvention de la ville n'apparaît pas, or il convient de le matérialiser afin de procéder au conventionnement de subvention.

Considérant qu'aussi, pour générer une lecture de comptabilité claire et pour permettre à la Direction des Affaires Financières de procéder au paiement, il convient de compléter ledit tableau.

Considérant que de ce fait, un tableau réactualisé comprenant le montant de subvention de KONT A KAZ vous est soumis.

*Où le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues,
DECIDE A L'UNANIMITE
Vote à scrutin public*

Article 1 : D'approuver la modification de la délibération n° 16/DCM2022/65 du 24 Mai 2022 relative à la programmation 2022 du Contrat de Ville ;


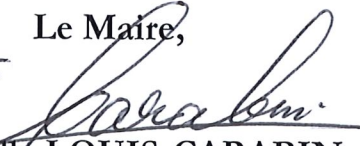
Article 2 : De valider le tableau réactualisé joint à la présente délibération ;

Article 3 : De permettre au Maire de signer la convention de KONT A KAZ ;

Article 4 : Le Maire, le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération ;

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique « Télé recours citoyens » (www.telerecours.fr.)

Fait à Le Moule, le 01 Décembre 2022


Pour extrait conforme
Le Maire,

Gabrielle LOUIS-CARABIN

Notifiée et publiée le 13/12/2022

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20221201-15DCM2022160-DE
Date de télétransmission : 13/12/2022
Date de réception préfecture : 13/12/2022

BERNARDY DE L'ACTION	Institution / Nom de l'association	Thématique	Fréquence	Montant total du projet	ANCT	Ville du Mois	CANACT	CAF	DAC	Conseil Départemental	Conseil Régional	SENSAMAR	EPF	ARS	CSSS
SPORT															
FOSTIN SWAIN	Association pour le Développement des Jeunes de la Région de la Mer - MOLEM GLEISS	Education - Sport - Jeunesse	PD	22 480,00 €	2 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €		4 000,00 €	4 000,00 €				
L'HELGIVAL CILI GOMAZEL	Association pour le Développement des Jeunes de la Région de la Mer - MOLEM GLEISS	Education - Sport - Jeunesse	RN	18 850,00 €	5 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 500,00 €		3 000,00 €	1 500,00 €				
Alain ALICORTE	Club Sportif Moulien	Education - Sport - Jeunesse	PD	30 000,00 €	8 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €		2 500,00 €	2 500,00 €				
GERONTOLOGIE															
AYOAZ AIDE A DOMICILE	Association pour le Développement des Jeunes de la Région de la Mer - MOLEM GLEISS	Cadre de Vie Tranquillité et Sécurité Publique	PD	27 300,00 €	5 000	6 000	6 000	1 000							
Marie-Aimée LAWSON - BODY	Association pour le Développement des Jeunes de la Région de la Mer - MOLEM GLEISS	Santé	PD	67 153,00 €	8 000,00 €	4 000,00 €	9 000,00 €								
DROITS/SANTÉ															
Carole CABARRUS	Bolnisi "say coco pour savon - MOULIE DU MOULIE"	Participation des habitants - Citoyenneté	PD	8 800,00 €	4 000,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	3 000							
Devrick FAHRSAMAN E	"Jeune bouger au Moule CR URCHEP LES DE GUARDROUPE"	Santé	PR	64 390 €	36 000 €	10 000 €				3 000,00 €	3 000,00 €				
CADET Arielle	Cherly, Sonjé, Ayeub, Viv / Se Souvent, se Rappeler... Rester... Vivre en bonne santé LA MANGROVE	Culture	PD	13 412 €	5 000 €	2 500 €	2 500 €			1 000,00 €	2 000,00 €				
Jean-Fred KASTRY	La musique pour tous I - DEET KASTRY	Culture	PD	37 800,00 €	9 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	10 000		2 000	5 000				
CULTURE															
DIELMA Marlus	Le Voyage artistique Affaires Culturelles	Culture	PD	6 900,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	2 500		2 000,00 €	2 000,00 €				
Martine FAZER	Moul Urban Art - ECLATS DE QUARTIERS	Culture	PD	24 750,00 €	15 000,00 €	7 000,00 €	1 500,00 €								
Martine FAZER	Patrimoine orfres - ECLATS DE QUARTIERS	Culture	PD	16 500,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €	3 500,00 €	3 500		5 000,00 €	2 000,00 €				
HARRIS Nél DESIREE	Hand-Graff "Non le drink" pour les jeunes en situation de handicap des quartiers prioritaires du Moule - SEBAC	Culture	PD	12 000,00 €	12 000,00 €	6 000,00 €				2 000,00 €	2 000,00 €				
PUIER DEV EGG ET ENVELOI ENTREPRENARIAT/FORMATION															
FRANCIS Mélina	Coopérative Initiative Jeunes - COOPERATIVE INITIATIVES JEUNES	Emploi - Développement économique	PD	27 570,00 €	9 500,00 €	5 000,00 €	9 500,00 €	10 000							
Arielle SQUARE- DESIREE	Accompagnement par la formation, l'appui à l'émergence de projets de création ou de reprise d'activité de femmes - LES PREMIERES DE GUARDROUPE	Emploi - Développement économique	PD	95 632,00 €	14 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €			3 500,00	7 500,00	OK			
Carole CABARRUS	2022 - 971 - LE MOULE - Emploi vacances accompagnement et Insertion Jeune (EVAJ) - MAIRIE DU MOULE	Emploi - Développement économique	RN	32 000,00 €	8 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €			4 000,00	0,00				
LARIELA Valérie	Elaboration et suivi du PAQTE du Moule - 100 000 ENTREPRENEURS	Emploi - Développement économique	PD	27 086,00 €	15 000	15 000,00 €	3 586								
FELIX Edgard	Comité pour le KONTAKZ	Participation des habitants - Citoyenneté	PD	20 000,00 €	8 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €			8 000,00 €	2 000,00 €				
Rosam DEMEA	Developper les dimensions du développement durable avec la population - ASSOCIATION POUR LA CONCEPTION L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	Cadre de Vie Tranquillité et Sécurité Publique	PD	28 900,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €			5 000,00 €	0,00 €				
KANTAPARE DYDLEY	Jardin école intergénérationnel Association "Les barodeurs"	Cadre de Vie Tranquillité et Sécurité Publique	PD	12 750,00 €	9 450,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €			2 000,00 €	2 000,00 €				
DIELMA Marlus	Aménagement de la mare de Bolnisi - Synergie Affaires Culturelles	Cadre de Vie Tranquillité et Sécurité Publique	PD	20 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €								
MOULIE															
Marie-Stella ARCHIDEZE	Cycle de rencontres de la vie associative - MAIRIE DU MOULE	Planing, Ingénierie, Ressources et Evaluation	PD	8 000,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €								

ACTIONS VILLE
ACTIONS ASSOCIATION

PARTICIPATI ON VILLE	66 800,00 EUROS
PARTICIPATI ON ETAT	110 000,00 EUROS
PARTICIPATIO N ETAT PRE	120 000,00 EUROS